



Colloque Justice et Tabac

Rubrique : actualités - Date : mardi 26 octobre 2004

Le Figaro constate que « la loi Evin (est) peu appliquée ». Selon la Ligue nationale contre le cancer, « les français veulent désormais des restaurants non fumeurs et attendent beaucoup du plan cancer. Les mentalités sont en train de changer ». D'après le journal, lors du colloque « Justice et Tabac », l'association a profité de ce contexte propice pour convaincre la justice de mieux lutter à ses côtés. Ainsi Me Alain Molla, avocat de la Ligue estime qu'« alors que toute publicité en faveur du tabac est interdite, la promotion indirecte abonde et n'est que peu réprimée » et il évoque « des soirées pour les jeunes parrainés par une marque facilement identifiable, des lignes de vêtements portant le logo d'un célèbre paquet ou revues vantant le plaisir de fumer ». Me Pierre Mairat, avocat de l'association Droit des non-fumeurs regrette pour sa part que face aux méthodes de l'industrie du tabac, la justice reste « désespérément » en retrait. Selon lui « Les procureurs, effacés, ne lancent jamais de poursuites. Seules les associations se battent. Du coup, les décisions de justice sont rares et la jurisprudence est pauvre et aléatoire ». Le Pr Albert Hirsch, vice-président de la Ligue, pour qui « l'information et la prévention ne suffisent pas à enrayer la pandémie » considère que « seule une action opiniâtre des tribunaux pourra faire plier l'industrie du tabac ». Le journal signale en encadré « qu'à Paris, les cafés, hôtels, restaurants et traiteurs estampillés « 100% non fumeurs » auront bientôt une plus grande visibilité » et qu' « en lançant son label « Etablissement sans tabac », la Ville espère enclencher un cercle vertueux chez les patrons de maisons parisiennes ».